Le conseil municipal des enfants est un projet éducatif citoyen qui s'adresse aux enfants pontellois-comblusiens scolarisés en classe de CM2 et de 6e. Cette démarche permet aux jeunes élus de participer activement à la vie de la cité.

Retrouvez plus d'infos dans le petit guide du CME ci-dessous, avec en détail l'organisation générale, les thématiques travaillées dans le cadre de commissions et le calendrier prévisionnel des séances plénières et des commissions.

Les séances plénières se déroulent le lundi de 18h à 19h30 et les commissions le vendredi, de 18h à 19h30, en mairie.

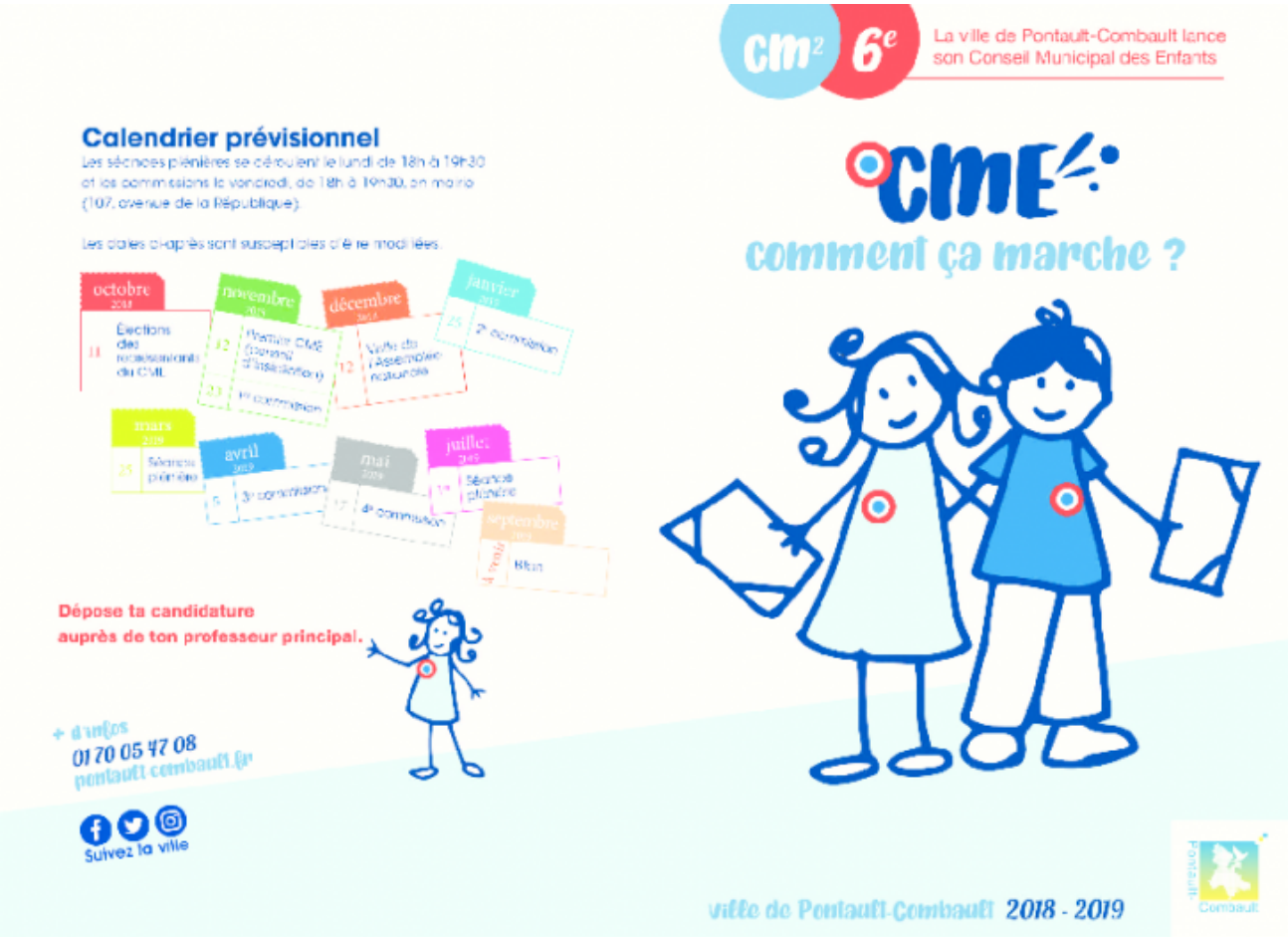

Comment ça marche

Poids : 318.5 Ko
Téléchargement [1]

URL de la source (modifié le 01/02/2023 - 11:07): https://www.pontault-combault.fr/dialogue-citoyen/vos-instances/conseil-municipal-des-enfants

Liens
[1] https://www.pontault-combault.fr/sites/default/files/atoms/files/cme_a5_comment_ca_marche.pdf